



**DOSSIER DE DEMANDE  
D'ENREGISTREMENT  
POUR LA RUBRIQUE 2781  
(MÉTHANISATION)**

**Unité de méthanisation  
BIOMETHABEARN**

Espéchède (64)



**SAS BIOMETHABEARN**  
18 rue Cabarre  
64160 Espéchède

Mars 2024

## MAITRE D'OUVRAGE



SAS BIOMETHABEARN  
18 rue Cabarre  
64160 Espéchede  
Tél. : 06 07 94 76 62  
[gaec-edelweiss@orange.fr](mailto:gaec-edelweiss@orange.fr)  
RCS 851 761 676

## RÉALISATION DE L'ÉTUDE



SAS CLIMAX INGENIERIE  
4 rue Jean le Rond d'Alembert  
81000 Albi  
Tél. : 05 63 48 10 33  
[contact@artifex-conseil.fr](mailto:contact@artifex-conseil.fr)  
RCS 502 363 948  
[www.artifex-conseil.fr](http://www.artifex-conseil.fr)

## AUTEURS DU DOCUMENT

Personne	Fonction	Contribution	Organisme
Simon MILLARD	Chef de projets	Rédaction	ARTIFEX
Noémie LAFARGE	Cheffe de projets	Relecture	ARTIFEX

## HISTORIQUE DE PUBLICATION

Version	Date	Commentaire	Relecteur	Valideur
V0	29/01/2024		Noémie LAFARGE, Isabelle GROS	Isabelle GROS
V1	13/03/2024		Isabelle GROS	Isabelle GROS

## PREAMBULE

Le présent dossier est structuré afin de permettre un dépôt via le service de la téléprocédure. Certaines parties du dossier sont liées entre elle. Pour une bonne compréhension du projet, il est nécessaire de prendre connaissance de toutes les pièces jointes déposées via la téléprocédure. La correspondance des chapitres du dossier avec les pièces jointes demandées lors de la téléprocédure est présentée dans le tableau ci-dessous.

Chapitre du dossier	Correspondance avec les pièces jointes de la téléprocédure	Nom de la pièce jointe
Tome A	PJ n°1	Document décrivant votre projet
Tome B	PJ n°2	Document justifiant le fonctionnement des installations en conformité avec les prescriptions générales édictées par l'arrêté ministériel
Tome C	PJ n°2 bis	Document annexe justifiant le fonctionnement des installations en conformité avec les prescriptions générales édictées par l'arrêté ministériel
Tome D	PJ n°3	Document précisant les demandes d'aménagement aux prescriptions générales applicables à l'installation
Tome E	PJ n°4	« Document permettant d'apprécier la compatibilité des activités projetées avec les documents d'urbanisme
Fichier a part	PJ n°5	Document précisant les parcelles du projet
Fichiers à part	PJ n°6	Fichier de géolocalisation du périmètre du projet
Tome F	PJ n°8	Incidences notables sur l'environnement
Tome G	PJ n°10	Evaluation des incidences Natura 2000
Tome H	PJ n°11	Capacités techniques et financières
Tome I	PJ n°12	Usage futur pour la mise à l'arrêt définitif de l'installation
Tome J	PJ n°15	Eléments appréciant la comptabilité du projet avec le ou les plan(s), schéma(s) ou programme(s) et les mesures fixées associées
Fichier à part	PJ n°18	Carte à l'échelle 1/25 000 ou à défaut au 1/50 000
Fichier à part	PJ n°19	Plan à l'échelle de 1/2 500
Fichier à part	PJ n°20	Plan d'ensemble à l'échelle de 1/200
Tome K	PJ n°21	Fichiers supplémentaires

<b>A</b>	<b>DESCRIPTION DE L'INSTALLATION (PJ N°1).....</b>	<b>10</b>
	<b>PARTIE 1 PRESENTATION GENERALE .....</b>	<b>11</b>
	<b>I. DENOMINATION DEMANDEUR ET ACTEURS DU PROJET .....</b>	<b>11</b>
	<b>II. OBJET DE LA DEMANDE.....</b>	<b>11</b>
	<b>III. NATURE ET VOLUME DE L'ACTIVITE DE METHANISATION .....</b>	<b>12</b>
	1. Le biogaz, une énergie d'avenir .....	13
	2. Les intérêts de la méthanisation .....	14
	3. Synoptique de l'activité .....	15
	4. Matières entrantes et origine géographique .....	15
	4.1. Gisement prévisionnel .....	15
	4.2. Fournisseurs de matières entrantes .....	16
	4.3. Point sur les cultures intermédiaires à vocations énergétiques (CIVES) .....	16
	5. Volume de l'activité .....	17
	6. Horaires de fonctionnement.....	17
	<b>IV. LOCALISATION ET MAITRISE FONCIERE .....</b>	<b>17</b>
	1. Situation géographique.....	17
	2. Localisation cadastrale.....	20
	3. Accès au site.....	22
	4. Périmètre d'épandage du digestat .....	24
	5. Raccordement au gaz.....	26
	<b>V. CONTEXTE REGLEMENTAIRE.....</b>	<b>26</b>
	1. Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) .....	26
	1.1. Rubrique de la nomenclature ICPE .....	26
	1.2. Communes concernées par la procédure d'enregistrement .....	27
	1.3. Prescription ICPE générales applicables aux installations .....	29
	1.4. Plans réglementaires .....	29
	1.5. Procédure d'instruction du dossier d'enregistrement ICPE.....	31
	2. Nomenclature Loi sur l'Eau .....	32
	3. Evaluation des incidences natura 2000.....	33
	4. Agrément sanitaire .....	34
	5. Annexe à l'article R.122-2 .....	35
	<b>VI. RAISONS DU CHOIX DU SITE D'IMPLANTATION ET COMMUNICATION .....</b>	<b>36</b>
	1. Historique et motivations .....	36
	2. Choix du site d'implantation .....	36
	<b>PARTIE 2 DETAIL DE L'INSTALLATION .....</b>	<b>37</b>
	<b>I. ACTIVITE DE METHANISATION .....</b>	<b>37</b>
	1. Le procédé retenu et les unités fonctionnelles.....	37
	2. Réception et préparation des matières .....	37
	2.1. Réception des matières .....	37
	2.2. Préparation des intrants solides .....	37
	2.3. Stockage des intrants liquides .....	38
	2.4. Incorporation des intrants.....	39
	3. Méthanisation.....	39
	3.1. Digesteur .....	39
	3.2. Stockage du biogaz .....	40
	4. Valorisation du biogaz.....	41
	4.1. Epuration du biogaz en biométhane .....	41
	4.2. Injection dans le réseau .....	42
	4.3. Torchère .....	42
	4.4. Chaudière biogaz .....	43
	5. Traitement du digestat et stockage .....	44
	6. Gestion des eaux.....	45
	6.1. Eaux en zone sale.....	45
	6.2. Eaux en zone propre .....	45
	6.3. Eaux usées des sanitaires .....	46
	7. Aménagements connexes.....	47
	7.1. Aire de lavage .....	47
	7.2. Local technique.....	47
	7.3. Groupe électrogène de secours.....	48
	7.4. Toitures photovoltaïques.....	48

II.	SYNOPTIQUE, BILANS MATIERE ET ENERGIE.....	49
III.	PLAN D'IMPLANTATION DES EQUIPEMENTS .....	49
<b>B</b>	<b>JUSTIFICATION DE CONFORMITE (PJ N°2) .....</b>	<b>52</b>
	PARTIE 1 ARRETES MINISTERIELS DE PRESCRIPTIONS GENERALES APPLICABLES A L'INSTALLATION.....	53
	PARTIE 2 CONFORMITE DE L'INSTALLATION AVEC LES PRESCRIPTIONS GENERALES DES ARRETES APPLICABLES A L'INSTALLATION.....	54
	PARTIE 3 CONFORMITE AVEC L'ARRETE DU 5 FEVRIER 2020 CONCERNANT LES BATIMENTS EQUIPES D'UNE TOITURE PHOTOVOLTAIQUE.....	92
<b>C</b>	<b>PLAN D'EPANDAGE (CONFORMITE A L'ANNEXE I ET II) – (PJ N°2 BIS) .....</b>	<b>96</b>
<b>D</b>	<b>DEMANDE D'AMENAGEMENTS AUX PRESCRIPTIONS GENERALES APPLICABLES A L'INSTALLATION (PJ N°3) .....</b>	<b>97</b>
	AMENAGEMENTS DES PRESCRIPTIONS.....	98
	I.    CONTEXTE .....	98
	II.   DEMANDE D'AMENAGEMENT.....	98
	III.  JUSTIFICATION DES DEMANDES D'AMENAGEMENT.....	98
<b>E</b>	<b>COMPATIBILITE AUX DOCUMENTS D'URBANISME (PJ N°4).....</b>	<b>99</b>
	PARTIE 1 INVENTAIRE DES DOCUMENTS D'URBANISME .....	100
	PARTIE 2 COMPATIBILITE DU PROJET .....	101
	I.    CARTE COMMUNALE.....	101
	II.   LE REGLEMENT NATIONAL D'URBANISME.....	101
	III.  SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE.....	102
	PARTIE 3 CONCLUSION .....	103
<b>F</b>	<b>INCIDENCES NOTABLES SUR L'ENVIRONNEMENT (PJ N°8).....</b>	<b>104</b>
	PARTIE 1 PRINCIPAUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX .....	105
	I.    SITUATION ET OCCUPATION DES TERRAINS .....	105
	1.  Situation géographique.....	105
	2.  Occupation des terrains.....	106
	II.   MILIEU PHYSIQUE .....	109
	1.  Sol et pédologie .....	109
	1.1.  Géologie.....	109
	1.2.  Pédologie.....	109
	1.3.  Directive nitrate.....	109
	2.  Précipitations .....	109
	3.  Eaux souterraines.....	110
	3.1.  Description des masses d'eau.....	110
	3.2.  Aspect qualitatif.....	110
	3.3.  Aspect quantitatif .....	111
	3.4.  Vulnérabilité des masses d'eau .....	111
	4.  Eaux superficielles et fonctionnement hydraulique du site.....	111
	4.1.  Cours d'eau et plan d'eau .....	111
	4.2.  Aspect quantitatif et qualitatif.....	113
	4.3.  Bassin versant et fonctionnement hydraulique du site .....	114
	5.  Usages des eaux.....	116
	6.  Température .....	116
	7.  Vent.....	117
	III.  MILIEU NATUREL.....	120

1. Zonages écologiques .....	120
1.1. Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF) .....	120
1.2. Sites Natura 2000 .....	121
1.3. Corridor et réservoir de biodiversité .....	121
1.4. Autres zonages réglementaires .....	122
2. Evaluation écologique du site d'implantation .....	122
2.1. Faune, flore et habitats.....	122
2.2. Zones humides.....	123
<b>IV. MILIEU HUMAIN.....</b>	<b>125</b>
1. Habitat .....	125
2. Infrastructures de transport, réseaux et servitudes .....	126
2.1. Voies de circulation .....	126
2.2. Réseaux.....	126
2.3. Servitudes .....	126
3. Socio-économie locale .....	127
3.1. Activités agricoles .....	127
3.2. Activités industrielles.....	128
3.3. Activités touristiques .....	128
4. Odeurs.....	128
<b>V. RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES.....</b>	<b>131</b>
1. Les risques naturels.....	131
2. Les risques technologiques .....	131
<b>VI. PAYSAGE ET PATRIMOINE .....</b>	<b>132</b>
1. Grande caractéristiques paysagères du territoire d'étude .....	132
2. Patrimoine.....	133
3. Les perceptions du paysage local.....	135
<b>VII. CONCLUSION SUR LES SENSIBILITES ENVIRONNEMENTALES .....</b>	<b>139</b>
<b>PARTIE 2 EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT ET MESURES MISES EN PLACE PAR L'EXPLOITANT.....</b>	<b>141</b>
<b>I. UTILISATION DES RESSOURCES NATURELLES.....</b>	<b>141</b>
1. Prélèvement d'eau .....	141
2. Aspects géotechniques .....	141
<b>II. INCIDENCE SUR LE MILIEU PHYSIQUE .....</b>	<b>141</b>
1. Eaux superficielles.....	141
1.1. Bassin versant.....	141
1.2. Gestion des eaux sur le site .....	142
1.3. Synthèse de la gestion des eaux .....	142
1.4. Programme de surveillance des eaux pluviales propres.....	145
1.5. Synthèse des incidences sur le réseau hydrographique .....	145
2. Eaux souterraines.....	145
3. Température .....	146
<b>III. INCIDENCES SUR LES MILIEUX NATURELS.....</b>	<b>146</b>
<b>IV. MAITRISE DES NUISANCES .....</b>	<b>147</b>
1. Trafic routier .....	147
2. Bruit .....	150
3. Odeurs.....	150
4. Vibrations.....	151
5. Emissions lumineuses .....	151
6. Sanitaire .....	151
<b>V. REJETS ATMOSPHERIQUES .....</b>	<b>152</b>
<b>VI. EPANDAGE DES DIGESTATS .....</b>	<b>153</b>
<b>VII. GESTION DES DECHETS PRODUITS.....</b>	<b>155</b>
<b>VIII. INTEGRATION PAYSAGERE DES EQUIPEMENTS .....</b>	<b>155</b>
<b>PARTIE 3 RISQUES ET MESURES MISE EN PLACE PAR L'EXPLOITANT .....</b>	<b>157</b>
<b>I. TYPES DE RISQUES PRESENTS SUR LE SITE .....</b>	<b>157</b>
1. Localisation des zones à risque d'explosion.....	157
2. Localisation des zones à risque incendie .....	160
3. Localisation des zones à risques de pollution .....	160

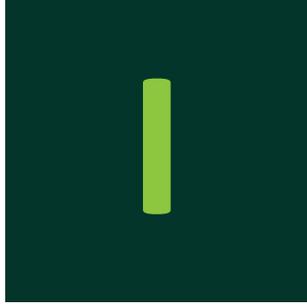
II.	<b>MESURES DE SECURITE ET DE PROTECTION</b> .....	161
1.	Procédé de méthanisation.....	161
2.	Procédé d'épuration du biogaz en biométhane.....	161
3.	Dispositifs de rétention.....	162
4.	Hangar avec toiture photovoltaïque.....	163
5.	Localisation des équipements de sécurité.....	163
6.	Système de supervision et contrôle.....	163
7.	Entretien et maintenance préventive.....	163
8.	Mesure de protection.....	163
8.1.	Accessibilité pour les secours.....	163
8.2.	Moyens de secours internes.....	164
	<b>PARTIE 4 EFFETS CUMULES AVEC LES AUTRES ACTIVITES</b> .....	165
I.	<b>INSTALLATION CLASSEES CONTIGUËS/CONNEXES</b> .....	165
II.	<b>ANALYSE DES EFFETS CUMULES DES INSTALLATIONS</b> .....	165
1.	Rejet des eaux pluviales.....	165
2.	Rejets atmosphériques.....	165
3.	Nuisance sonore.....	165
4.	Nuisance olfactive.....	166
5.	Trafic routier et logistique d'épandage.....	166
6.	Intégration paysagère.....	166
7.	Conclusion.....	167
III.	<b>ANALYSE DES EFFETS CUMULES LIES A L'EPANDAGE</b> .....	167
IV.	<b>ANALYSE DES EFFETS CUMULES LIES AUX RISQUES</b> .....	167
1.	Risques présents.....	167
2.	Distances d'effets.....	167
2.1.	Incendie.....	167
2.2.	Explosion.....	168
3.	Mesures mises en place.....	168
4.	Conclusion.....	168
	<b>PARTIE 5 CONCLUSION</b> .....	169
	<b>PARTIE 6 RELEVES DE TERRAINS ET AUTEURS</b> .....	170
I.	<b>RELEVES DE TERRAINS</b> .....	170
II.	<b>LES AUTEURS</b> .....	171
<b>G</b>	<b>EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 (PJ N°10)</b> .....	172
<b>H</b>	<b>CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES ET HUMAINES (PJ N°11)</b> .....	174
	<b>PARTIE 1 CAPACITE TECHNIQUE ET HUMAINE</b> .....	175
	<b>PARTIE 2 CAPACITE FINANCIERE</b> .....	176
I.	<b>FINANCEMENT DES INSTALLATIONS</b> .....	176
II.	<b>CAPACITES FINANCIERES EN PHASE D'EXPLOITATION</b> .....	176
III.	<b>MISE EN SECURITE ET REMISE EN ETAT</b> .....	176
<b>I</b>	<b>REMISE EN ETAT ET USAGE FUTURE DU SITE/AVIS DU MAIRE (PJ N°12)</b> .....	177
<b>J</b>	<b>ARTICULATION DE L'INSTALLATION AVEC LES PLANS, SCHEMAS ET DOCUMENTS DE PLANIFICATION ET D'ORIENTATION (PJ N°15)</b> .....	180
	<b>PARTIE 1 INVENTAIRE DES DOCUMENTS, PLANS, SCHEMAS ET PROGRAMMES</b> .....	181
	<b>PARTIE 2 GESTION DE L'EAU</b> .....	182
I.	<b>SDAGE ADOUR GARONNE</b> .....	182

II.	SAGE ADOUR AMONT .....	190
	<b>PARTIE 3 GESTION DES DECHETS.....</b>	<b>191</b>
I.	PLAN NATIONAL DE PREVENTION DES DECHETS .....	191
II.	PLAN REGIONAL DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS (PRPGD) DE NOUVELLE AQUITAINE .....	191
	<b>PARTIE 4 DIRECTIVE NITRATE.....</b>	<b>193</b>
	<b>PARTIE 5 CONCLUSION .....</b>	<b>194</b>
<b>K</b>	<b>ANNEXES (PJ N°21) .....</b>	<b>195</b>
	Annexe 1 Extrait K-bis de la société	
	Annexe 2 Etude GRDF	
	Annexe 3 Contrats de maintenance	
	Annexe 4 Attestation de formation	
	Annexe 5 Arrêté préfectoral de permis de construire	
	Annexe 6 Fiche d'information préalable glycérine	

## INDEX DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : La méthanisation : mode d'emploi .....	13
Illustration 2 : Objectif de production de biogaz (en TWh PCS).....	13
Illustration 3 : Synoptique simplifié des activités.....	15
Illustration 4 : Localisation de l'unité de méthanisation à l'échelle départementale .....	18
Illustration 5 : Plan de situation .....	19
Illustration 6 : Plan cadastral.....	21
Illustration 7 : Accès au site .....	23
Illustration 8 : Localisation zones d'épandage .....	25
Illustration 9 : Raccordement des installations au réseau gaz.....	26
Illustration 10 : Rayon d'affichage .....	28
Illustration 11 : Plan des abords.....	30
Illustration 12 : Schéma des principales étapes de la procédure d'enregistrement.....	31
Illustration 13 : Logigramme de la procédure d'évaluation natura 2000 .....	34
Illustration 14 : Coupes techniques du filtre à roseaux.....	46
Illustration 15 : Bilan matière.....	49
Illustration 16 : Plan d'ensemble.....	50
Illustration 17 : Plan de masse et des réseaux .....	51
Illustration 18 : Distances d'implantation réglementaires par rapport aux enjeux hydrographique.....	55
Illustration 19 : Distances d'implantation réglementaires par rapport aux habitations.....	56
Illustration 20 : Distances d'implantation réglementaires par rapport aux équipements.....	56
Illustration 21 : Localisation du site d'étude à l'échelle communale .....	105
Illustration 22 : Abords du site d'étude.....	106
Illustration 23 : Réseau hydrographique dans le secteur d'étude .....	112
Illustration 24 : Principe de gestion des eaux sur le site .....	115

Illustration 25 : Ecoulements superficiels au droit du site d'étude avant la construction de l'unité .....	116
Illustration 26 : Localisation des ZNIEFF et des sites Natura 2000.....	121
Illustration 27 : Localisation du site d'étude au sein de la trame verte et bleue locale.....	122
Illustration 28 : Zonages humides les plus proche du projet .....	123
Illustration 29 : Implantation des habitations aux abords du site d'étude .....	125
Illustration 30 : Infrastructures de transports et réseaux au droit et aux abords du site d'étude.....	127
Illustration 31 : Inventaire des odeurs ressenties lors des visites de terrain .....	130
Illustration 32 : Zonage du patrimoine réglementé dans le secteur d'étude.....	134
Illustration 33 : Localisation des points de vue .....	135
Illustration 34 : Principe de gestion des eaux sur le site .....	143
Illustration 35 : Plan des réseaux .....	144
Illustration 36 : Proposition de trajets préférentiels pour l'épandage du digestat.....	149
Illustration 37 : Calendrier d'épandage.....	153
Illustration 38 : Carte des parcelles d'épandage .....	154
Illustration 39 : Localisation des zones ATEX .....	158



---

**REMISE EN ETAT ET USAGE  
FUTURE DU SITE/AVIS DU  
MAIRE (PJ N°12)**





- **Principe**

Les dispositions de mise à l'arrêt et de remise en état d'une installation classée soumise à enregistrement sont précisées aux articles R.512-46-25 à R.512-46-29 du Code de l'Environnement.

Conformément au I de l'article D.556-1 A du même code l'exploitant propose comme usage futur du site l'usage suivant :

5° Usage agricole, correspondant à la production commerciale (notamment au sein d'exploitations agricoles) et non commerciale (notamment au sein de jardins familiaux ou de jardins partagés) d'aliments d'origine animale ou végétale, à l'exception des activités sans relation directe avec le sol ;

En cas de mise à l'arrêt définitif, l'exploitant doit le notifier au Préfet au moins 3 mois avant et assurer la mise en sécurité du site puis les conditions de réhabilitation du site pour l'usage futur envisagé.

Les conditions précises de réhabilitation pour l'usage futur ne sont pas connues et ne pourront être détaillées qu'au stade de la rédaction du mémoire de réhabilitation lors de la mise à l'arrêt, en fonction de la réalité des conditions d'exploitation et de la réutilisation éventuelle des infrastructures.

- **Mise en sécurité du site**

La mise en sécurité du site comporte notamment (Article R.512-46-25, point II) :

- L'évacuation des produits dangereux et, pour les installations autres que les installations de stockage de déchets, la gestion des déchets présents sur le site,
- Des interdictions ou limitations d'accès au site,
- La suppression des risques d'incendie et d'explosion,
- La surveillance des effets de l'installation sur son environnement.

Le site après exploitation ne devra présenter aucun risque pour les tiers et ne devra engendrer aucune pollution des sols et des eaux.

Une attention particulière devra être portée au risque de pollution. Aucun déversement de digestat ou de substrats ne devra se faire dans le milieu naturel. Les cuves ayant contenues des substances susceptibles de polluer les eaux ou le sol sont vidées, nettoyées et décontaminées le cas échéant. Pour les cuves enterrées, elles sont rendues inutilisables par remplissage avec un matériau solide inerte.

Le biogaz devra être complètement détruit ou valorisé avant les travaux de démantèlement pour éviter le risque d'intoxication à l'hydrogène sulfuré et le risque d'explosion.

Aucun déchet ne devra être laissé sur le site.

- **Usage futur du site**

L'usage futur du site proposé par l'exploitant est conformément au 5° article R512-46-4 et au I de l'article D.556-1 A du Code de l'Environnement, un usage agricole, correspondant à la production commerciale (notamment au sein d'exploitations agricoles) et non commerciale (notamment au sein de jardins familiaux ou de jardins partagés) d'aliments d'origine animale ou végétale, à l'exception des activités sans relation directe avec le sol.

**Les infrastructures seront conservées dans la mesure du possible pour un autre usage agricole**, conformément au règlement national d'urbanisme de la commune d'Espéchède.

Si aucun élément de l'installation ne peut être réutilisé pour une autre activité, l'ensemble de l'unité de méthanisation sera démantelé.

- **Avis sur la remise en état**

L'avis du Maire sur la remise en état est fourni ci-dessous.



SAS BIOMETHABEARN, le 27 novembre 2023

Madame Le Maire  
Mairie d'Espéchede

Objet : Unité de méthanisation / mesures en cas d'arrêt définitif de l'installation.

Madame Le Maire,

Dans le cadre du dossier d'enregistrement au titre des ICPE que nous réalisons pour l'exploitation d'une unité de méthanisation sur votre commune sur les parcelles cadastrales n°35 section ZH et conformément au Code de l'Environnement, vous trouverez ci-dessous les mesures que nous prévoyons de prendre en cas d'arrêt définitif de l'installation :

- La remise en état du site consistera à la mise en sécurité du site. Les infrastructures seront conservées pour une autre utilisation conformément au règlement national d'urbanisme de la commune d'Espéchede.
- Si aucun élément de l'installation ne peut être réutilisé pour une autre activité, l'ensemble de l'unité de méthanisation devra être démantelé ;
- Le site après exploitation ne devra présenter aucun risque pour les tiers et ne devra engendrer aucune pollution des sols et des eaux ;
- Une attention particulière devra être portée au risque de pollution. Aucun déversement de digestat ou de substrats ne devra se faire dans le milieu naturel. Les cuves ayant contenues des substances susceptibles de polluer les eaux ou le sol sont vidées, nettoyées et décontaminées le cas échéant. Pour les cuves enterrées, elles sont rendues inutilisables par remplissage avec un matériau solide inerte ;
- Le biogaz devra être complètement détruit ou valorisé avant les travaux de démantèlement pour éviter le risque d'intoxication à l'hydrogène sulfuré et le risque d'explosion ;
- Aucun déchet ne devra être laissé sur le site.

Ce courrier réglementaire récapitule nos engagements, nous vous demandons donc, de bien vouloir nous le retourner signé, précédé de la mention « Lu et approuvé ».

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Espéchede, le 28/11/2023

Lu et approuvé

le Maire

Reine Serpent

Bessade



Pour la SAS BIOMETHABEARN,  
Nicolas Grangot

  
**Biométhabéarn**  
SAS à capital variable  
Au capital de 12 000 €  
18, rue Cabarré  
64 160 ESPECHEDÉ  
RCS PAU n° 851 781 676